



**Programme des  
Nations Unies pour  
l'environnement**

Distr.  
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/51/22  
19 février 2007



FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF  
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS  
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL  
Cinquante et unième réunion  
Montréal, 19 - 23 mars 2007

**PROGRAMME DE TRAVAIL DE L'ONUDI POUR L'ANNÉE 2007**

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

## OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SÉCRÉTARIAT DU FONDS

1. L'ONUDI demande au Comité exécutif d'approuver le montant de 623 323 \$US, plus 47 799 \$US de frais d'appui d'agence, au titre de son programme de travail de l'année 2007.
2. Les activités proposées par l'ONUDI dans son programme de travail sont présentées ci-dessous, au Tableau 1 :

Tableau 1 : Programme de travail de l'ONUDI

Pays	Activité/Projet	Montant demandé \$US	Montant recommandé \$US
<b>SECTION A : ACTIVITES RECOMMANDEES POUR APPROBATION GLOBALE</b>			
<b>A1. Préparation de projet</b>			
Algérie	Préparation de projet d'un plan d'élimination de SAO	15 000	15 000
Honduras	Préparation de projet d'un plan de gestion de l'élimination finale	15 000	15 000
Mexique	Préparation de projet dans le secteur des fumigènes	60 000	60 000
Maroc	Préparation de projet pour un plan d'élimination du bromure de méthyle (haricots verts et concombres)	35 000	35 000
Total partiel pour la préparation de projet :		125 000	125 000
<b>A2. Prolongation de projet de renforcement des institutions :</b>			
		<b>Tonnes PAO</b>	
Égypte	Prolongation du projet de renforcement des institutions : phase VI	18,9	228 323
Total partiel pour le projet de renforcement des institutions :		228 323	228 323
<b>A3. Activités pour une nouvelle Partie :</b>			
Monténégro	Préparation d'un programme de pays et d'un plan d'élimination finale	40 000	40 000
Monténégro	Mise en place de l'Unité de l'ozone	30 000	30 000
Total partiel pour la nouvelle Partie :		70 000	70 000
<b>A4. Projet d'assistance technique :</b>			
Kirghizistan	Stratégie de transition relative aux inhalateurs à doseur	30 000	30 000
Total partiel pour le projet d'assistance technique :		30 000	30 000
<b>SECTION B : ACTIVITES RECOMMANDEES POUR EXAMEN INDIVIDUEL</b>			
<b>B1. Préparation de projet</b>			
Jordanie	Préparation de projet visant un projet sur les inhalateurs à doseur	30 000	en attente
Mexique	Préparation de projet visant un projet sur les inhalateurs à doseur	70 000	en attente
République bolivarienne du Venezuela	Préparation de projet du plan d'élimination pour les inhalateurs à doseur	70 000	en attente
Total partiel pour la préparation de projet :		170 000	
<b>Total partiel :</b>		<b>623 323</b>	<b>453 323</b>
Coûts d'appui aux agences (7,5 % pour la préparation de projet et le renforcement des institutions et pour les autres activités d'un montant supérieur à 250 000 \$US et 9 % pour les autres activités d'un montant inférieur à 250 000 \$US) :		47 799	34 449
<b>Total :</b>		<b>671 122</b>	<b>487 772</b>

## **SECTION A : ACTIVITES RECOMMANDEES POUR APPROBATION GLOBALE**

### **A1 : Préparation de projet**

Algérie : Préparation du plan d'élimination des SAO : 15 000 \$US

#### **Description du projet**

3. L'ONUDI avait demandé initialement un financement de 40 000 \$US pour la préparation d'un plan d'élimination des SAO pour l'Algérie. À la 36<sup>e</sup> réunion, le gouvernement d'Allemagne a reçu un financement pour la préparation d'un plan de gestion de l'élimination finale (PGEF) d'un montant de 42 000 \$US. À la 46<sup>e</sup> réunion, des fonds complémentaires ont été approuvés pour l'ONUDI en vue de la préparation d'un plan national d'élimination des SAO pour l'Algérie d'un montant de 25 000 \$US, à condition que le projet soit préparé conjointement au PGEF réalisée par l'Allemagne.

4. À la présente réunion, l'ONUDI soumet une demande pour des fonds complémentaires de préparation de projet pour le plan national d'élimination des SAO pour l'Algérie pour un montant de 45 000 \$US, déclarant que les financements approuvés précédemment étaient insuffisants et que le processus de préparation du PGEF n'a pas produit les données requises pour l'élaboration d'un plan national complet pour le pays.

#### **Observations du Secrétariat du Fonds**

5. L'Algérie a reçu jusqu'à présent 65 000 \$US au total pour la préparation d'un plan d'élimination des SAO. Ces deux projets sont toujours en cours. En dépit de ce qui a été mentionné précédemment, le pays a également reçu d'autres fonds pour divers secteurs, tels que la réfrigération commerciale, le secteur des aérosols et le secteur des mousses, ayant tous conduit à des projets d'investissement dans la plupart de ces secteurs.

6. Les fonds de préparation de projet approuvés pour l'ONUDI à la 46<sup>e</sup> réunion étaient destinés à assurer l'inclusion de toute consommation non couverte par les PGF ou PGEF approuvés précédemment. Au cours d'entretiens avec l'ONUDI, le Secrétariat a appris que des données avaient été rassemblées, mais que cela ne suffisait pas à élaborer un plan national d'élimination des SAO pour le pays. Dans son rapport périodique sur le projet en mai 2006, l'ONUDI a fait savoir que les données avaient déjà été rassemblées et que la proposition de projet est en train d'être élaborée pour être soumise à l'approbation du Comité exécutif.

#### **Recommandation du Secrétariat du Fonds**

7. Le Secrétariat a informé l'ONUDI qu'il y avait déjà eu des financements d'un montant important approuvés pour la préparation du plan national d'élimination des SAO et que ceux-ci ainsi que les fonds approuvés auparavant auraient dû permettre à l'ONUDI de rassembler les données nécessaires pour l'élaboration du plan final d'élimination des SAO.

8. Le Secrétariat du fonds recommande l'approbation globale de ce projet au niveau de financement indiqué au Tableau 1, étant entendu que ce montant représente le dernier financement pour la préparation de projet d'un plan complet d'élimination des SAO pour l'Algérie.

Honduras : Préparation d'un plan de gestion de l'élimination finale (PGEF) : 15 000 \$US

**Description du projet**

9. L'ONUDI a demandé le financement de la préparation d'un plan de gestion de l'élimination finale au Honduras. L'activité de préparation dans ce pays sera réalisée conjointement avec le PNUE qui a demandé à la présente réunion le même niveau de financement, représentant un montant total de 30 000 \$US.

**Observations et recommandation du Secrétariat**

10. La demande est en accord avec la décision 45/54 ainsi que dans les limites de financement qui y sont spécifiées.

11. Le Secrétariat recommande l'approbation globale de cette proposition au niveau de financement indiqué au Tableau 1, sous réserve qu'il soit demandé à l'ONUDI, lors de l'élaboration puis de la mise en œuvre du PGEF, de prendre en compte la décision 47/10(e) concernant l'introduction des systèmes d'autorisation pour les contrôles d'importation de bromure de méthyle, de CTC et/ou de TCA, ainsi que de CFC.

Mexique : Préparation de projet dans le secteur des fumigènes : 60 000 \$US

**Description du projet**

12. L'ONUDI avait au départ demandé un financement d'un montant de 70 000 \$US pour la préparation d'un projet au Mexique d'élimination complète de l'usage du bromure de méthyle concernant uniquement la fumigation des sols. Le Secrétariat note que cette demande ne porte que sur la fumigation des sols et exclut le secteur après récoltes, qui doit être soumis pour approbation à la 52<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif par le gouvernement du Canada, comme l'indique le plan d'activités de 2007.

**Observations du Secrétariat du Fonds**

13. À l'heure actuelle, les gouvernements du Canada et de l'Espagne et l'ONUDI sont en train de mettre en œuvre un programme d'assistance technique pour assurer le respect du seuil d'élimination de 20 % pour 2005 du bromure de méthyle au Mexique approuvé par le Comité exécutif à sa 42<sup>e</sup> réunion (décision 42/30). Ce projet devrait être achevé en décembre 2007.

14. Des données présentées par le Mexique au Secrétariat de l'ozone montrent qu'en 2005, la consommation de bromure de méthyle de ce pays était de 891,1 tonnes PAO, quantité inférieure au 20 % de réduction requise en vertu du protocole de Montréal (soit 904,6 tonnes PAO).

15. Lors des entretiens avec l'ONUDI, le Secrétariat a souligné la nécessité de soumettre un projet complet qui prendrait en considération l'élimination totale du bromure de méthyle au Mexique, et non pas seulement dans le secteur de fumigation des sols. L'ONUDI a informé le Secrétariat que, suite à ses entretiens avec le Canada, il prendra la direction de la préparation de projet pour le secteur de la fumigation des sols, tandis que le Canada se concentrera sur le secteur après récoltes, en vue de présenter un projet tenant compte de l'élimination de tous les usages restants de bromure de méthyle dans le pays, assorti d'un calendrier accéléré d'élimination.

16. Compte tenu du statut actuel de mise en œuvre du programme d'assistance technique dans le cadre duquel les technologies de remplacement sont toujours à l'essai, l'ONUDI a informé le Secrétariat, qu'en concertation avec le Canada, il avait été convenu que cette demande concernerait tous les usages réglementés du bromure de méthyle, y compris le secteur après récoltes, et que l'ONUDI serait responsable de la préparation de projet.

### **Recommandation du Secrétariat du Fonds**

17. Le Secrétariat recommande l'approbation globale du projet au niveau de financement indiqué au Tableau 1, étant entendu que ce projet entraînera l'élimination complète de toutes les utilisations restantes du bromure de méthyle dans le pays et qu'aucun autre financement supplémentaire pour la préparation de projet ne sera demandé pour le secteur du bromure de méthyle au Mexique.

Maroc : Préparation de projet pour un plan d'élimination du bromure de méthyle (haricots verts et concombres) : 35 000 \$US

### **Description du projet**

18. L'ONUDI a fait une demande de financement pour la préparation d'un plan d'élimination du bromure de méthyle (haricots verts et concombres) pour le Maroc d'un montant de 35 000 \$US, plus coûts d'appui.

### **Observations du Secrétariat du Fonds**

19. La référence de base pour la consommation de bromure de méthyle au Maroc est de 697,2 tonnes PAO. La consommation de bromure de méthyle du Maroc en 2005 est de 524,8 tonnes PAO, quantité qui se situe dans la limite des 20 % de réduction demandés par le Fonds multilatéral.

20. Le Secrétariat note que le Maroc a bénéficié par le passé d'une assistance pour l'élimination du bromure de méthyle. Des projets d'investissements avaient été approuvés dans ce secteur en vue de l'élimination de 345 tonnes PAO, principalement dans le secteur de la fumigation des sols dans le cadre de production de tomates, bananes et fraises.

21. En discutant sur cette proposition avec l'ONUDI, le Secrétariat a voulu savoir précisément si ce plan allait servir à une élimination accélérée, s'il allait régler tous les usages restants du bromure de méthyle au Maroc et s'il allait être proposé en tant que projet d'élimination complète pour le secteur du bromure de méthyle. L'ONUDI a confirmé que ce projet aura pour objectif l'élimination totale des usages restants de bromure de méthyle dans ce pays.

### **Recommandation du Secrétariat du Fonds**

22. Le Secrétariat du Fonds désire recommander l'approbation globale de ce projet au niveau de financement indiqué au Tableau 1 ci-dessus.

## **A2 : Prolongation du projet de renforcement des institutions**

Égypte : Prolongation du projet de renforcement des institutions, phase VI : 228 323 \$US

### **Description du projet**

23. La description du projet de renforcement des institutions est présentée à l'Annexe I du présent document.

### **Observations du Secrétariat du Fonds**

24. Le niveau de financement du projet de renforcement des institutions a été convenu entre le Secrétariat du Fonds et l'ONUDI.

### **Recommandations du Secrétariat du Fonds**

25. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale des activités au niveau de financement indiqué au Tableau 1.

26. Le Comité exécutif pourrait souhaiter faire part au gouvernement d'Égypte des observations présentées à l'Annexe II de ce document.

## **A3 : Activités pour une nouvelle Partie**

Monténégro : Préparation d'un programme de pays/PGEF : 40 000 \$US

Monténégro : Mise en place de l'Unité de l'ozone : 30 000 \$US

### **Description du projet**

27. Le Monténégro est une nouvelle Partie qui a ratifié le Protocole de Montréal en 2006. Ce pays a reçu auparavant l'assistance du Fonds lorsqu'il faisait partie de la Serbie-et-Monténégro. Depuis qu'il est devenu une république autonome, le pays n'a pas encore reçu d'assistance de la part du Fonds multilatéral et a fait une demande de financement afin de préparer un programme de pays/plan de gestion des frigorigènes en accord avec la décision 22/24. En même temps, le gouvernement a demandé le financement de démarrage pour le renforcement des institutions en vue de la collecte de données, la rédaction des réglementations relatives aux SAO et le renforcement de la sensibilisation. Le coût de chaque activité a été discuté et établi en accord avec l'ONUDI et est également conforme aux pratiques passées.

### **Recommandation du Secrétariat du Fonds**

28. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale de la préparation des activités de renforcement des institutions pour le Monténégro indiquées plus haut au Tableau 1 au niveau de financement indiqué.

**A4 : Projet d'assistance technique**

Kirghizistan : Stratégie de transition relative aux inhalateurs à doseur : 30 000 \$US

**Description du projet**

29. Le plan de gestion de l'élimination finale pour le Kirghizistan a été approuvé à la 50<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif. Dans le document présenté à l'examen du Comité concernant sa première tranche, le pays a fourni des informations sur la consommation de CFC dans le secteur des inhalateurs à doseur.

30. Le Kirghizistan ne produit pas d'inhalateurs à doseur. La législation nationale régit les importations de SAO et d'aérosols à base de CFC. Des produits aérosols contenant CFC sous forme d'inhalateurs médicaux (inhalateurs à doseur) sont toujours importés. Le Kirghizistan prévoit de passer à des produits remplaçant les inhalateurs à base de CFC sans nuire à la santé publique. Le montant total annuel des importations de SAO contenus dans les inhalateurs à doseur est estimé à environ 1,6 tonnes PAO. Les inhalateurs à doseurs importés en plus grandes quantités en 2005 étaient : Ingalipt (7 %), Kameton (32 %), Salbutamol (22 %), Olazol (19 %), Berotek (5 %) et Astmopent (5 %).

**Observations du Secrétariat du Fonds**

31. Suite aux informations présentées ci-dessus, le Kirghizistan a pris en main sa consommation de CFC dans le secteur des inhalateurs à doseur sur la base des informations fournies dans le PGEF. Conformément à la décision 45/54(e), le Kirghizistan peut prétendre à bénéficier d'une assistance en vue de l'élaboration d'une stratégie de transition relative aux inhalateurs à doseur pour lui permettre de passer de manière appropriée aux inhalateurs à doseur sans CFC.

**Recommandation du Secrétariat du Fonds**

32. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale du projet ci-dessus au niveau de financement indiqué au Tableau 1, à condition que le pays s'engage à ne pas demander de financement supplémentaire pour l'élimination des CFC dans le secteur des inhalateurs à doseur.

**SECTION B : ACTIVITÉS RECOMMANDÉES POUR EXAMEN INDIVIDUEL****B1 : Préparation de projet**

Jordanie : Préparation de projet visant un projet sur les inhalateurs à doseur : 30 000 \$US

Mexique : Préparation de projet visant un projet sur les inhalateurs à doseur : 70 000 \$US

République bolivarienne du Venezuela : Préparation de projet du plan d'élimination pour les inhalateurs à doseur : 70 000 \$US

## **Description du projet**

33. L'ONUDI a fait une demande de financement pour la préparation de plans d'élimination pour les inhalateurs à doseur à base de CFC dans trois pays, à savoir : Jordanie, Mexique et République bolivarienne du Venezuela. L'ONUDI n'a fourni aucune documentation étayant la demande de préparation de projet, mentionnant seulement que ces pays avaient peut-être des installations de fabrication d'inhalateurs à doseurs à base de CFC.

## **Observations du Secrétariat du Fonds**

34. Les trois pays mentionnés ci-dessus ont actuellement des plans nationaux d'élimination de SAO en cours, sur la base d'accords pluriannuels. En approuvant ces plans d'élimination, ces pays se sont engagés à ne pas demander de ressources supplémentaires pour des activités visant à l'élimination des CFC.

35. La demande de préparation de projets d'investissement pour la Jordanie, le Mexique et la République bolivarienne du Venezuela dans le secteur des inhalateurs à doseur n'est donc pas considérée comme éligible au financement pour les raisons suivantes :

- (a) Sur ces trois pays, seuls la Jordanie et le Mexique possèdent des données sur les inhalateurs à doseur, ayant répondu au questionnaire envoyé par le Secrétariat ;
- (b) L'évaluation des données soumises par la Jordanie a révélé que le projet ne servirait pas aux inhalateurs à doseur à base de CFC mais plutôt aux aérosols pharmaceutiques. Lors de la 38<sup>e</sup> réunion, la Jordanie a soumis un programme de pays actualisé et un plan national d'élimination des CFC par l'intermédiaire de la Banque mondiale. À cette réunion, le Comité exécutif a pris note du programme de pays actualisé de la Jordanie et a approuvé le plan national d'élimination pour ce pays, à condition, entre autres, que le gouvernement de la Jordanie s'engage à ne pas demander de ressources supplémentaires au Fonds ou aux agences bilatérales pour des activités en vue de l'élimination des SAO. La description du plan national comprenait l'élimination dans les secteurs des aérosols, des mousses, de l'entretien des climatiseurs d'automobiles et des solvants. Comme l'usage des CFC communiqué correspond au secteur des aérosols, la demande de financement n'est pas recevable ;
- (c) Le plan national d'élimination des CFC du Mexique a été approuvé à la 42<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif. Lors de cette réunion, un accord a été conclu entre le Comité exécutif et le Mexique, par lequel ce dernier s'engageait en le signant à éliminer les usages restants de CFC dans le pays et à ne pas demander de fonds supplémentaires pour l'élimination des CFC. À cet égard, le projet n'est pas considéré comme éligible en vertu des lignes directrices du Fonds ; et
- (d) La République bolivarienne du Venezuela a un plan national d'élimination des CFC en cours. L'accord convenu avec ce pays stipule que la consommation de CFC prendra fin en 2007. Le Secrétariat comprend également qu'il n'y a pas de production d'inhalateurs à doseur dans la République bolivarienne du Venezuela, ce qui rend la demande non éligible au financement.



### Recommandation du Secrétariat du Fonds

36. Conformément aux lignes directrices existantes du Comité exécutif relatives à l'admissibilité de projets d'investissement supplémentaires pour l'élimination de CFC dans des pays pour lesquels un plan national d'élimination des CFC a été approuvé, assorti de l'acceptation du pays de ne pas demander de financement supplémentaire au Fonds multilatéral pour toute consommation de CFC, le Secrétariat considère que ces projets ne sont pas éligibles à un financement.

37. Le Secrétariat recommande toutefois que cette question soit examinée à la lumière de la décision XVII/14 de la 17<sup>e</sup> Réunion des Parties au Protocole de Montréal. Par cette décision, les Parties ont exprimé leur inquiétude sur le fait que les Parties visées à l'article 5 qui fabriquent des inhalateurs à doseur à base de CFC pourraient avoir des difficultés à éliminer ces substances sans infliger des pertes économiques au plan national, ce qui entraîne pour quelques pays visés à l'article 5 le très grand risque que les niveaux de consommation de CFC en 2007 pour les inhalateurs à doseur excèdent les quantités autorisées par le Protocole.

38. Le Comité exécutif pourrait envisager cette question dans le contexte du document actualisé présenté par le Secrétariat à la présente réunion sous le point 11 de l'ordre du jour, portant sur les : « *Possibilités pour le règlement de la situation des pays mentionnés dans la décision XVII/14 de la dix-septième Réunion des Parties (suivi de la décision 49/33)* ».

39. En attente.



## Annexe I

## PROPOSITION DE PROJET DE RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS

## Égypte : Prolongation du projet de renforcement des institutions

<b>Résumé du projet et du profil du pays</b>	
Agence d'exécution :	ONUDI
Montants initialement approuvés pour le renforcement des institutions (\$US) :	
Phase I : Juin 1993	263 450
Février 1997 (175 630 \$US)	175 630
Phase III : Mars 1999	174 991
Phase IV : Juillet 2001	166 066
Phase V : Juillet 2003	228 323
<b>Total</b>	<b>1 008 460</b>
Montant demandé pour la prolongation (Phase VI) (\$US)	228 323
Montant recommandé pour l'approbation de la Phase VI (\$US)	228 323
Coût d'appui d'agence (\$US)	17 124
Coût total du renforcement des institutions Phase VI pour le Fonds multilatéral (\$US)	245 447
Quantité équivalente de CFC éliminée attribuable au renforcement des institutions Phase VI, à 12,1\$US/kg (tonnes PAO)	18,9
Date d'approbation du programme de pays	Octobre 1992
Consommation totale de SAO communiquée dans le programme de pays (1991), (tonnes PAO)	2 762,8
Consommation totale de SAO communiquée le plus récemment (2005) (tonnes PAO)	1 349,4
Consommation de référence des substances réglementées (tonnes PAO) :	
a) Groupe I de l'annexe A (CFC) (moyenne 1995-1997)	1 668,0
b) Groupe II de l'annexe A (Halons) (moyenne 1995-1997)	705,0
c) Groupe II de l'annexe B (tétrachlorure de carbone) (moyenne 1998-2000)	38,5
d) Groupe III de l'annexe B (méthyle chloroforme) (moyenne 1998-2000)	26,0
e) Annexe E (bromure de méthyle) (moyenne 1995-1998)	238,0
Consommation la plus récente de substances réglementées (2005) (tonnes PAO) :	
a) Groupe I de l'annexe (CFC)	821,2
b) Groupe II de l'annexe A (halons)	145,0
c) Groupe II de l'annexe B (tétrachlorure de carbone)	5,5
d) Groupe III de l'annexe B (méthyle chloroforme)	15,0
e) Groupe I de l'annexe C (HCFC)	173,5
f) Annexe E (bromure de méthyle)	188,4
Montant approuvé pour les projets (\$US)	47 477 123
Montant décaissé (en date de décembre 2005) (\$US)	34 660 796
SAO à éliminer (tonnes PAO) :	3 971,2
SAO éliminées (en date de décembre 2005) (tonnes PAO)	2 553,4

## 1. Récapitulatif des activités et des fonds approuvés par le Comité exécutif :

		\$US
a)	Projets d'investissement.	45 230 334
b)	Renforcement des institutions	1 127 004
c)	Préparation de projet, assistance technique, formation et autres projets ne portant pas sur des investissements	1 119 785
	<b>Total</b>	<b>47 477 123</b>

## Rapport périodique

2. Le programme des activités se rapportant au Protocole de Montréal représente l'engagement de l'Égypte à éliminer la consommation de SAO de manière contrôlée et rentable. L'Unité nationale de l'ozone (UNO) fait partie de l'Agence égyptienne des affaires environnementales (EEAA) et constitue le centre de coordination pour les activités reliées au Protocole de Montréal et à ses amendements. L'UNO est membre du groupe d'évaluation technique de l'ozone qui examine la législation promulguée par le Premier ministre et son plan d'action fait partie intégrale du Plan d'action national environnemental (NEAP 2002-2017). L'Unité surveille l'importation et la consommation de SAO au moyen de systèmes de quotas et d'autorisation. L'UNO a conduit plusieurs campagnes de sensibilisation axées sur les décideurs, les fonctionnaires des douanes, les investisseurs, les travailleurs et le grand public. Elle a continué également à aider à la mise en œuvre des projets portant sur les solvants et les mousses, du PGF, du PNE et de la banque de gestion des halons. L'Unité a préparé un rapport détaillé sur la consommation de SAO dans le secteur des inhalateurs à doseur ainsi qu'un plan stratégique national exécutoire et un plan stratégique exécutoire pour le bromure de méthyle.

## Plan d'action

3. L'UNO est considérée comme le noyau de la structure de gestion des SAO. Elle a été mise en place au sein de l'Agence égyptienne des affaires environnementales afin de réaliser et surveiller la stratégie d'élimination des SAO fixée dans le plan d'action du programme de pays. Des contacts réguliers entre l'UNO et les décideurs de haut niveau sont assurés grâce à l'intégration du plan d'action de l'UNO dans le Plan d'action national environnemental (NEAP), à l'appartenance au groupe d'évaluation technique de l'ozone et à la coopération étroite avec le Premier ministre sur les questions législatives. L'UNO a soumis la ratification de l'Amendement de Beijing au ministre des Affaires étrangères, qui l'a présenté à l'Assemblée du peuple aux fins d'examen et d'approbation. Le pays prévoit de réduire la consommation de CFC et de parvenir au seuil de 100 tonnes, de réduire le bromure de méthyle au niveau de 317 tonnes en 2008 et d'éliminer 25 tonnes de halons afin de réaliser l'élimination complète d'ici 2010. L'UNO envisage de démarrer la mise en œuvre de la phase I de la stratégie d'élimination de l'utilisation des CFC dans les inhalateurs médicaux et de remplacer 7 refroidisseurs. L'attention portera toujours sur le sujet du commerce illégal, en étroite collaboration avec le département des douanes, ainsi que sur le renforcement de la sensibilisation des techniciens concernant les techniques et les pratiques de récupération et de recyclage.

**Annexe II****POINTS DE VUE EXPRIMES PAR LE COMITE EXECUTIF SUR LES  
PROLONGATIONS DE PROJETS DE RENFORCEMENT  
DES INSTITUTIONS PRESENTES À LA 51<sup>E</sup> REUNION**

## Égypte

1. Le Comité exécutif a examiné le rapport accompagnant la demande de prolongation du projet de renforcement des institutions pour l'Égypte. Il prend note avec satisfaction que l'Égypte a communiqué au Secrétariat de l'ozone des données indiquant pour 2005 une réduction de CFC allant au-delà de la moyenne indiquée pour la consommation de référence pour les CFC, soit 1 668 tonnes. Le Comité note également que, dans le cadre du projet de renforcement des institutions, l'Égypte a fait un grand pas en avant pour l'élimination de sa consommation de SAO, tout particulièrement en mettant en œuvre des stratégies dans différents secteurs de l'élimination des SAO ainsi qu'en poursuivant régulièrement ses efforts de réglementation par le biais de systèmes d'autorisation et de quotas. Le Comité exécutif soutient vivement les efforts de l'Égypte pour réduire sa consommation de CFC et espère, qu'au cours des deux prochaines années, ce pays poursuivra avec succès la mise en œuvre de son programme de pays et des activités qui s'y rapportent afin poursuivre la réduction de ses niveaux de CFC





**UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION**

51st Executive Committee of the  
Multilateral Fund for the Implementation  
of the Montreal Protocol

UNIDO 2007 Work Programme  
(Rev. 16 Feb. 2007)

## **UNIDO**

### **2007 Work Programme (Rev. 16 Feb. 2007)**

#### Introduction

This Work Programme for the year 2007 has been prepared based on ongoing and planned activities and following receipt of government requests. The Work Programme will support the implementation of UNIDO's three year Rolling Business Plan 2007-2009.

Priority was given to Article 5 countries needing immediate assistance to achieve their consumption and production reduction obligations. The Business Plan is meant to provide an indication on where the UNIDO programme is moving in 2007, and to establish a financial resource estimate for implementing such a programme. The approval for two institutional strengthening projects (one renewal of support and one new support project) will be requested at the 51<sup>st</sup> Executive Committee Meeting, and one country that has recently achieved independence will require the establishment of a Country Programme. Furthermore, a limited number of project preparation activities in the CFC and FUM sectors are foreseen

The document comprises the following sections:

#### Section 1

Gives in a tabulated form by project types and country a consolidated list of activities foreseen for HCFC, MDI, and methyl bromide (fumigants), institutional strengthening and Country Programme.

Funding is requested as follows:

- Project preparation: US\$ 317,125, including 7.5% A.S.C.;
- Technical assistance: US\$ 32,700, including 9% A.S.C.;
- Institutional strengthening: US\$ 277,697, including 7.5% A.S.C.
- Country Programme: US\$ 43,600, including 9% A.S.C.

#### Section 2

Provides the corresponding project concepts indicating details, such as project title, duration, funding requirements.

All those activities are country-specific ones and the funds envisaged will be utilized to serve the distinct purpose they are to be approved for.



UNIDO

2007 Work Programme  
(Rev. 16 Feb. 2007)

Section 1

Consolidated table giving project  
preparation and non-investment  
projects in all countries and sectors

Item	Country	Title of Project	Substance	Type	Project Value (w/o A.S.C.) in US\$	A.S.C in US\$	Requested Amount (incl. A.S.C.) in US\$	A.S.C %	Duration in months
<b>Project Preparation</b>									
1	Algeria	Preparation of ODS Phase-out Plan	CFC	PRP	15,000	1,125	16,125	7.50	12
1	Honduras	Preparation of a TPMP	CFC	PRP	15,000	1,125	16,125	7.50	12
1	Jordan	MDI project preparation	CFC	PRP	30,000	2,250	32,250	7.50	12
1	Mexico	MDI project preparation	CFC	PRP	70,000	5,250	75,250	7.50	12
1	Mexico	Project preparation in the fumigant sector	FUM	PRP	60,000	4,500	64,500	7.50	12
1	Morocco	Preparation of a Phase-out Plan in MeBr. (green beans, cucumber)	FUM	PRP	35,000	2,625	37,625	7.50	12
1	Venezuela	Project preparation of a MDI Phase-out Plan	CFC	PRP	70,000	5,250	75,250	7.50	12
<b>7</b>	<b>Subtotal</b>				<b>295,000</b>	<b>22,125</b>	<b>317,125</b>		
<b>Technical Assistance</b>									
1	Kyrgyzstan	MDI transitional strategy	MDI	TAS	30,000	2,700	32,700	9.00	18
<b>1</b>	<b>Subtotal</b>				<b>30,000</b>	<b>2,700</b>	<b>32,700</b>		
<b>Institutional Strengthening</b>									
1	Egypt	Renewal of institutional strengthening support, Phase VI	SEV	INS	228,323	17,124	245,447	7.50	24
1	Montenegro	Establishment of the Ozone Unit	SEV	INS	30,000	2,250	32,250	7.50	12
<b>2</b>	<b>Subtotal</b>				<b>258,323</b>	<b>19,374</b>	<b>277,697</b>		
<b>Country Programme</b>									
1	Montenegro	Preparation of a Country Programme and TPMP	SEV	CPG	40,000	3,600	43,600	9.00	10
<b>1</b>	<b>Subtotal</b>				<b>40,000</b>	<b>3,600</b>	<b>43,600</b>		
<b>11</b>		<b>Total</b>			<b>623,323</b>	<b>47,799</b>	<b>671,122</b>		

**UNIDO**

**2007 Work Programme  
(Rev. 16 Feb. 2007)**

Section 2  
Project concepts

## PROJECT CONCEPT

**Country:** Algeria

**Sector Covered:** Preparation of ODS Phase-out Plan

**Duration:** 12 months

**Project Budget:** US\$ 16,125 (including 7.5% Agency Support Costs)

**Implementing Agency:** UNIDO

**Coordinating Agency:** Ministry of Environment

---

### Project Summary

The Implementing Agency has received an official request from the Government of Algeria for the preparation of an ODS Phase-out Plan.

## **PROJECT CONCEPT**

**Country:** Egypt

**Sector Covered:** Renewal of institutional strengthening support, Phase VI

**Duration:** 24 months

**Project Budget:** US\$ 245,447 (including 7.5% Agency Support Costs)

**Implementing Agency:** UNIDO

**Coordinating Agency:** Ministry of Environment

---

### **Project Summary**

The Implementing Agency has received an official request from the Government of Egypt for the renewal of institutional strengthening support, Phase VI

## PROJECT CONCEPT

**Country:** Honduras

**Sector Covered:** Preparation of TPMP

**Duration:** 12 months

**Project Budget:** US\$ 16,125 (including 7.5% Agency Support Costs)

**Implementing Agency:** UNIDO

**Coordinating Agency:** Ministry of Environment

---

### Project Summary

The Implementing Agency has received an official request from the Government of Honduras for preparation of a TPMP in the CFC sector.

## **PROJECT CONCEPT**

**Country:** Jordan

**Sector Covered:** MDI project preparation

**Duration:** 12 months

**Project Budget:** US\$ 32,250 (including 7.5% Agency Support Costs)

**Implementing Agency:** UNIDO

**Coordinating Agency:** Ministry of Environment

---

### **Project Summary**

The Implementing Agency has received an official request from the Government of Jordan for the preparation of a MDI project.

## PROJECT CONCEPT

**Country:** Kyrgyzstan

**Sector Covered:** MDI transitional strategy

**Duration:** 18 months

**Project Budget:** US\$ 32,700 (including 9% Agency Support Costs)

**Implementing Agency:** UNIDO

**Coordinating Agency:** Ministry of Environment

---

### Project Summary

The Implementing Agency has received an official request from the Government of Kyrgyzstan for a MDI transitional strategy.



## PROJECT CONCEPT

**Country:** Mexico

**Sector Covered:** MDI project preparation

**Duration:** 12 months

**Project Budget:** US\$ 75,250 (including 7.5% Agency Support Costs)

**Implementing Agency:** UNIDO

**Coordinating Agency:** Ministry of Environment

---

### Project Summary

The Implementing Agency has received an official request from the Government of Mexico for the preparation of a MDI project.

## **PROJECT CONCEPT**

**Country:** Mexico

**Sector Covered:** Project preparation in the fumigant sector

**Duration:** 12 months

**Project Budget:** US\$ 64,500 (including 7.5% Agency Support Costs)

**Implementing Agency:** UNIDO

**Coordinating Agency:** Ministry of Environment

---

## **Project Summary**

The Implementing Agency has received an official request from the Government of Mexico for the preparation of a project in the MeBr (fumigant) sector.

## **PROJECT CONCEPT**

**Country:** Montenegro

**Sector Covered:** Establishment of the Ozone Unit

**Duration:** 12 months

**Project Budget:** US\$ 32,250 (including 7.5% Agency Support Costs)

**Implementing Agency:** UNIDO

**Coordinating Agency:** Ministry of Environment

---

### **Project Summary**

The Implementing Agency has received an official request from the Government of Montenegro for institutional strengthening support to the National Ozone Unit.

## **PROJECT CONCEPT**

**Country:** Montenegro

**Sector Covered:** Preparation of a Country Programme and TPMP

**Duration:** 10 months

**Project Budget:** US\$ 43,600 (including 9% Agency Support Costs)

**Implementing Agency:** UNIDO

**Coordinating Agency:** Ministry of Environment

---

### **Project Summary**

The Implementing Agency has received an official request from the Government of Montenegro for the preparation of a Country Programme and TPMP.

## PROJECT CONCEPT

**Country:** Morocco

**Sector Covered:** Preparation of a Phase-out Plan in methyl bromide - fumigants (green beans, cucumber)

**Duration:** 12 months

**Project Budget:** US\$ 37,625 (including 7.5% Agency Support Costs)

**Implementing Agency:** UNIDO

**Coordinating Agency:** Ministry of Environment

---

### Project Summary

The Implementing Agency has received an official request from the Government of Morocco for the preparation of a phase-out plan in methyl bromide - fumigants (green beans, cucumber).

## PROJECT CONCEPT

**Country:** Venezuela

**Sector Covered:** Project preparation of MDI Phase-out Plan

**Duration:** 12 months

**Project Budget:** US\$ 75,250 (including 7.5% Agency Support Costs)

**Implementing Agency:** UNIDO

**Coordinating Agency:** Ministry of Environment

---

### Project Summary

The Implementing Agency has received an official request from the Government of Venezuela for the preparation of a MDI phase-out plan.